Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **14 (1869)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11. Lausanne, le 15 Juin 1869. XIVe Année.

SOMMAIRE. — Fragments, *par le général Dufour*. (Suite.) — Sur le nouvel habillement et équipement de l'armée suisse. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Le général Jomini, *par M. Sainte-Beuve*. — Passage d'Annibal à travers les Alpes (avec une carte), *par M. Ed. Sécretan*.

FRAGMENTS. (1)

(Par le général DUFOUR.) *(Suite.)*

VI. *L'escorte des convois* est venue ensuite; à cet effet toutes les voitures disponibles ont été réunies et conduites par le train d'artillerie de l'école. C'est ainsi que, dans cette école fédérale, une branche venait en aide aux autres quand cela était nécessaire, avantage qu'on n'aurait pu trouver nulle part ailleurs.

Après avoir montré ce qu'il y avait à faire, dans le cas de l'attaque du dit convoi; comment les voitures doivent se ranger et les différentes parties de l'escorte se soutenir mutuellement, on s'est mis en route, dans l'ignorance totale de l'endroit où l'on serait attaqué par un détachement envoyé d'avance chercher un lieu favorable à une embuscade. On voulait laisser aux dispositions qui seraient prises tout le mérite de l'imprévu.

Les voitures étaient doublées quand la largeur du chemin le permettait, afin de diminuer autant que possible la longueur du convoi; car plus la file des voitures se prolonge, plus elle donne de prise aux accidents d'une attaque soudaine.

Le convoi a été attaqué à son entrée dans un village où il se trouvait serré par les localités et où, par conséquent, la défense en était difficile. Elle se fit cependant, tant bien que mal, et l'attaque repoussée on s'est mis en route. En traversant une plaine on a supposé que le convoi était entouré par de la cavalerie et on a formé le parc; les flanqueurs se sont ralliés entre les voitures et avec les pelotons de tête et de queue ils ont formé comme un carré dirigeant ses feux de tous les côtés. La seconde attaque, également repoussée, le parc a été rompu et le convoi heureusement conduit à sa destination.

Pendant ce temps la cavalerie qui, en raison des localités, n'avait pas trouvé sa place dans l'escorte du convoi, s'occupait

(1) Voir *Revue militaire*, n° 6.